

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 64
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Bernard DANTAL ne prend pas part au vote.

Le crédit inscrit au budget primitif 2009 en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes est de 15 380 euros.

Suite aux précédents conseils municipaux, le solde de la ligne budgétaire s'élève à 15 220 euros

En accord avec votre commission, il vous est demandé de bien vouloir attribuer les subventions suivantes :

Association HIPPOCAMPUS : 7 500 euros

L'association HIPPOCAMPUS organise cette année la dixième édition de son festival avec le concept 10 ans, 10 lieux.

Cette manifestation s'est déroulée les 14-15 et 16 mai 2009 place du 1^{er} mai et 10 autres concerts ont eu lieu de mars à avril dans l'agglomération clermontoise : la Baie des Singes, le Sémaphore, la Deudeuch', le Club 22, la Coopérative de Mai, le Velvet...

L'équipe du festival s'attache toujours à proposer des tarifs préférentiels afin de favoriser l'accès à un large public. Le prix qui se situe entre 7 et 17 euros est un atout pour attirer le public à des concerts d'artistes encore peu connus.

CROUS Espace Accueil Etudiants : 2 750 euros

L'espace d'Accueil Etudiant fonctionne depuis la rentrée universitaire 2007, sur le principe du guichet unique, de la période de fin août à fin novembre.

Les étudiants sont renseignés sur les questions qu'ils se posent relatives aux établissements d'enseignement supérieur et sur les aspects de la vie étudiante (logement, santé, vie pratique...).

Association HANDISUP : 2 500 euros

L'association HANDISUP œuvre depuis 1993 à l'intégration et à l'insertion professionnelle des lycéens, des étudiants et des diplômés en situation de handicap.

Elle a présenté la 6^{ème} semaine étudiante pour l'autonomie des personnes handicapées en Auvergne. Cette semaine s'est déroulée du 16 au 21 mars 2009 sur différents lieux géographiques de la commune avec des thématiques diverses telles que :

- Expositions,
- Job Dating,
- Repas thématique « Dîner en aveugle »,
- Soirée Saint Patrick,

– Journée festive « Multi sports et handicaps »

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à _____ et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,